LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 No 15 Saint-Boniface, du 17 juillet au 23 juillet 1987

oh pé!

Mais que fait Philippe Lavack à la une du journal en plein été? C'est que La Liberté a re-regagné le titre de Journal de l'année!



Le 40e de la foire agricole à Notre-Dame-de-Lourdes

Qui sème avant récolte des volontaires

Les organisateurs de la foire agricole de Notre-Dame-de-Lourdes reconnaissent qu'ils ont eu un coup de veine. Un peu plus, et la foire tombait encore au beau milieu des battages.

PHOTO: HUBERT PANTEL

Les détails en page 14.

C'est justement pour éviter la pénurie de volontaires occasionnée par les battages que le comité de fast-ball et la société agricole ont avancé la date de leur foire. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la fête se produira au milieu du mois de juillet (*18 et 19*) et pas au milieu du mois d'août.

«Heureusement qu'on a avancé ça d'un mois, puis pas juste d'une couple de semaines!» s'exclame Gérald Lemoulotte, président de la société agricole. «Parce qu'avec les battages qui vont commencer à la fin juillet pour certains, cette année, on aurait dû faire face au même problème que l'année dernière.»

Bien que le festival ait attiré près de 2 000 personnes l'été passé et qu'un bon 3 000$ ait été récolté pour la communauté, l'absence de volontaires menaçait de miner pour de bon la foire qui célèbre son 40e anniversaire au village cette année.

«Ce n'est pas qu'il y a un manque d'intérêt. Au contraire, tous les villageois passent par la foire au moins une fois durant la fin de semaine, jeunes, vieux et entre les deux. Mais quand il faut aller puiser des volontaires dans la foule, tu commences à t'inquiéter», avoue l'agriculteur, qui comprend quand même cette absence de volontaires.

Améliorations

De retour à la foire pour la deuxième année consécutive, l'homme-orchestre Daniel Derbrouck et son Uncle Dan's Kids Show émerveillera les jeunes avec ses chants, ses jeux, sa musique et son monocycle.

Côté baseball, le comité de fast-ball, qui fait fête commune depuis une dizaine d'années avec la société agricole, est prêt à accueillir 24 équipes de slow-pitch mixte ainsi que seize équipes pour chacune des compétitions de fast-ball masculin et féminin.

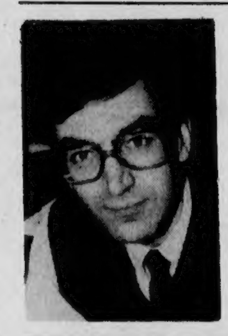
Bien sûr, il y aura les traditionnelles expositions d'arts ménagers et de produits agricoles ainsi que des jeux pour les enfants, organisés par le Club 4-H, et des parties de bingo.

«On ne peut pas se plaindre du succès de nos foires agricoles, concède celui qui est président de la société agricole depuis 3 ans. Financièrement, ça va très bien et à chaque année, on peut se permettre des dépenses pour la communauté. L'année dernière par exemple, on a acheté de nouvelles tables pour la salle paroissiale et on a fait des améliorations au terrain de baseball».

Les organisateurs de la foire prévoient perdre une portion négligeable de participants au tournoi de baseball de Starbuck et au Stampede de Morris, qui se déroulent la même fin de semaine (*du 18 et du 19 juillet*) que leur foire.

Jean-Paul MOLGAT

Des noms qui en disent long



Lucien Chaput

MANITOBA

Une carte géographique du Manitoba, c'est plus qu'un simple outil pour se retrouver lorsqu'on entreprend un voyage. À travers les noms des lieux, c'est l'histoire de la province et de sa population qui défilent.

Winnipeg, le Manitoba, la rivière Assiniboine ne sont que quelques exemples de lieux qui portent un nom d'origine autochtone. La rivière Rouge, pour sa part, doit son nom à la traduction du nom autochtone «*miskwagama sipi*», la rivière d'eau rouge.

En plus de s'essayer à la traduction, les premiers explorateurs venus dans l'Ouest ont baptisé des lieux. Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, en établissant le Fort Rouge, le Fort la Reine (*Portage-la-Prairie*) et le Fort Dauphin, a enrichi le patrimoine toponymique du Manitoba.

Ces explorateurs ont aussi laissé leurs propres noms. On n'a qu'à penser, par exemple, à Dufrost (*pour honorer Christophe Dufrost de la Jemmeraye, le neveu de La Vérendrye*) ou Niverville (*le chevalier Joseph Boucher de Niverville, qui avait succédé à La Vérendrye*).

Bon nombre de noms de places ont été donnés par les premiers colons. Les Saints et les Saintes des paroisses canadiennes-françaises illustrent très bien ce point.

Certains noms ont été inspirée des noms de familles des premiers colons. Le lac Rondeau à l'est de Swan Lake provient du nom de Jérémie Rondeau (1878), un des premiers colons dans la région. C'est le cas aussi pour le lac Labossière (*Edouard Labossière, 1884*) dans le même coin et le lac Phaneuf (*Isaïe Phaneuf, 1902*) au sud-est de Richer.

Avec la construction du chemin de fer, des centaines de nouveaux noms d'endroits ont été créés, explique Gerald Holm, toponymiste de la province. Alors les gares ont été baptisés, à l'ouest de Portage-la-Prairie, par ordre alphabétique: Arona, Barr, Caye, Deer, jusqu'à Zenata en Saskatchewan.

En 1947, il y a eu un effort poussé pour dresser des cartes précises du Manitoba, souligne Gerald Holm. Certaines des



Le toponymiste provincial Gerald Holm. Au sujet de Jenpeg, le nom d'une station hydroélectrique dans le Nord manitobain. «On doit le nom à l'ingénieur A. N. Andrew qui a arpenté la région en 1951. Il a choisi de fusionner les prénoms de deux de ses secrétaires au bureau de Winnipeg: «*Jennie*» Kitokowski et «*Peggy*» Johnston. Il est à noter que ce genre de nom serait inacceptable aujourd'hui. Mais parce qu'il était utilisé depuis les années 50, il a fallu l'accepter.»

cartes des régions inhabitées n'avaient aucun nom de lieux.

C'est à ce temps que la province a décidé de donner à ces endroits des noms de Manitobains décédés durant les deux Grandes Gueres. Depuis 1947, quelque 2 000 noms de soldats morts à la guerre ont été immortalisés de cette façon. D'ici dix ans, les autres 1 700 noms auront été donnés, évalue le toponymiste provincial.

Bien qu'il y ait présentement 14 000 noms officiels enregistrés, et que le nombre de noms va en s'acroissant, il y en a beaucoup qui se sont perdus.

En 1914, souligne Gerald Holm, il y avait 1 754 districts scolaires et 2 688 écoles au Manitoba. Aujourd'hui, on recense 47 divisions scolaires comprenant 796 écoles. Ce qui veut dire qu'il y a quelque 3 000 noms de lieux qui ont disparu. En plus, il y a 434 bureaux de postes de moins.

Si ces noms ne figurent plus sur les cartes officielles, ils ne sont pas perdus pour autant. Souvent la province va choisir un de ces noms disparus pour nommer un lieu dans la même région. Perpétuant ainsi le patrimoine du coin.

(*À consulter: Place Names of Manitoba, par Penny Ham*).

Il reste des terres anonymes

De nos jours, ce n'est pas n'importe quel nom qui peut être donné à un lieu, explique Gerald Holm, toponymiste de la province du Manitoba.

En général, c'est un nom qui a évolué localement qui sera reconnu comme le nom officiel inscrit sur les cartes de la province.

Entre 1975 et 1978, le Manitoba, conjointement avec le gouvernement fédéral, a entrepris une étude complète de tous les noms de lieux du Manitoba. «Dans le sud, on a visité toutes les communautés», se souvient le diplômé en géographie.

«Dans le nord de la province, un contracteur a visité tous les villages autochtones. Comme résultat, on a enregistré 3 500 nouveaux noms de lieux d'origine autochtone. Et on a catalogué 1 000 autres noms qui pourront servir à nommer des lieux à l'avenir».

Mille îles

Les employés de la direction des levés et de la cartographie de la province ne baptisent pas les ruisseaux, les lacs et les formations géographiques pour le sport, souligne Gerald Holm.

«On donne les noms pour des raisons très pratiques. Si les ressources d'un lieu doivent être exploitées, il est plus facile de faire référence à un nom de lieux que la description légale du lieu. D'autant plus que lorsque le nom est enregistré, on enregistre automatiquement la description légale qu'il représente.»

Présentement, il y a 14 000 noms de lieux officiels enregistrés au Manitoba. Ce qui veut dire que la majorité des 100 000 lacs de la province n'ont pas encore de nom.

«On n'essaye pas de donner un nom à tous les lieux manitobains», affirme Gerald Holm. «Il y a, par exemple, plus de mille îles dans le lac Island Lake. On donne un nom au fur et à mesure qu'il y a un besoin».

«Par contre, aujourd'hui, on n'enregistre pas de nom sans qu'on puisse documenter l'origine du nom. Sinon, un lieu pourrait être nommé après n'importe qui, ou n'importe quoi».

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

PATRIMOINE

464 000$ d'histoire

Patrimoine — **La Fédération manitobaine du patrimoine (*Manitoba Heritage Foundation*) vient d'accorder une subvention de 10 000$ à la Société historique de Saint-Boniface.**

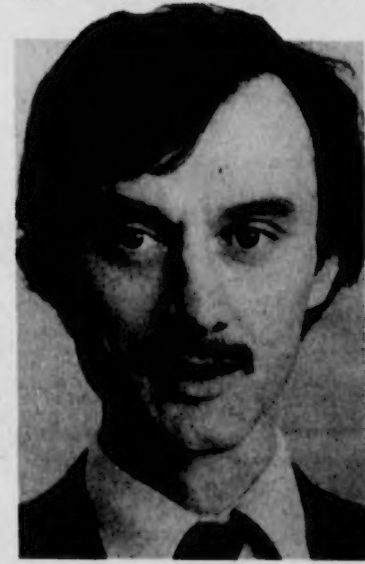
Les fonds doivent servir à financer des projets de recherches en archives et de conservation qu'entreprendront au cours des prochains mois les archivistes de la Société.

Saint-Pierre et Saint-Claude

«La subvention va nous permettre de continuer notre projet de traitement des archives entrepris l'année passée», explique le directeur de la Société historique, Gilles Lesage.

Lors de cette période de subventions, la Fédération manitobaine du patrimoine a distribué exactement 464 000$ des revenus des loteries à un total de 86 requérants qui entreprennent cette année des projets de conservation et de restauration.

Quelques autres organismes à vocation archivistique qui ont bénéficié des subventions de la Fédération sont: le **musée de Saint-Pierre-Jolys** (*9 000$ pour de l'équipement audio-visuel et des armoires vitrées*), **la Fondation Fort Gibraltar** (*6 500$ pour la construction d'un foyer et d'une cheminée en pierre*), **Lucille Bazin** (*1 5000$ pour des travaux de recherche pour un livre sur l'histoire de Saint-Claude.*)



Gilles Lesage, directeur de la SHSB. Continuer...

Il y a aussi la **Société historique de Sainte-Rose** et des environs (*1 500$ pour un livre sur l'histoire de la communauté*), la **Société historique et généalogique de Saint-Léon** (*1 500$ pour un livre sur le centenaire de l'enseignement au village*), la **Caisse Populaire de Saint-Malo** (*500$ pour un livre sur son cinquantième anniversaire*).

J.-P. M.

S'ouvrir c'est s'affirmer

Les chiffres donnés par Statistique Canada sur le recensement de juin 86 confirment l'érosion graduelle des francophones hors Québec, avec l'exception notable du Nouveau-Brunswick bilingue. (*)

Des chiffres qui alimenteront sans doute les discussions qui se dérouleront à compter de septembre dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine, cette espèce de commission d'enquête sensée tracer la carte routière de la francophonie manitobaine de l'an 2000.

Et si les discussions finissent pas s'axer sur la sempiternelle question de l'assimilation plutôt que sur la nécessité de s'ouvrir encore plus sur la réalité manitobaine, il y aura au moins une consolation.

Cette consolation est fournie par l'ex-rédactrice en chef du journal québécois (*toujours réputé*) Le Devoir dans sa dernière chronique au Globe and Mail (*édition du samedi 11 juillet*).

Lise Bissonnette parle du récent Festival international de jazz à Montréal pour conclure de la manière suivante:

Quebec's liking for international manifestations is not limited to the jazz festival. No fewer than 20 international cultural gatherings of importance are listed for the summer throughout the province, from the quality contemporary arts biennale in Matane to an international film festival of growing reputation in Rouyn-Noranda . Subsidies for guests and their travels can barely cope with the frenzy.

Such an open-arms cultural policy obviously is risky for a minority in North America. An international manifestation is often an English-speaking manifestation, as the stage language of the jazz festival regularly shows. One is unsure about the outcome. Are we again on the road to assimilation, or on the discovery path of a new culture? The crowd does not seem to care.

And among the cultural avant-garde these days, the cherished theory, imported from France with its current experimentation with the absorption of exotic cultures, is that of «cultural crossbreeding» (métissage). Quebec's cricumstances are quite different from those of still powerful France. But is there an alternative?

ÉDITORIAL

Les amateurs de débats académiques en tous genres apprécieront tout spécialement la conclusion en point d'interrogation.

Mais il est vrai qu'avec des Québécois aux réflexes parfois tribaux et un sujet aussi difficile à cerner que la notion de culture, un minimum de prudence stylistique s'imposait.

Ceci dit, il va falloir une fois pour toutes arrêter de s'acharner à tout ramener (*ou réduire*) à la langue. Même si Franco-Manitobains et Québécois vivent dans des contextes totalement différents, aucun ne peut exister à long terme tant qu'il pense que s'ouvrir aux autres revient à s'angliciser.

S'ouvrir, c'est d'abord s'affirmer.

(*) Voir l'article page 5.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



Pour la paix, rien que la paix

Ces voix féminines de la détresse

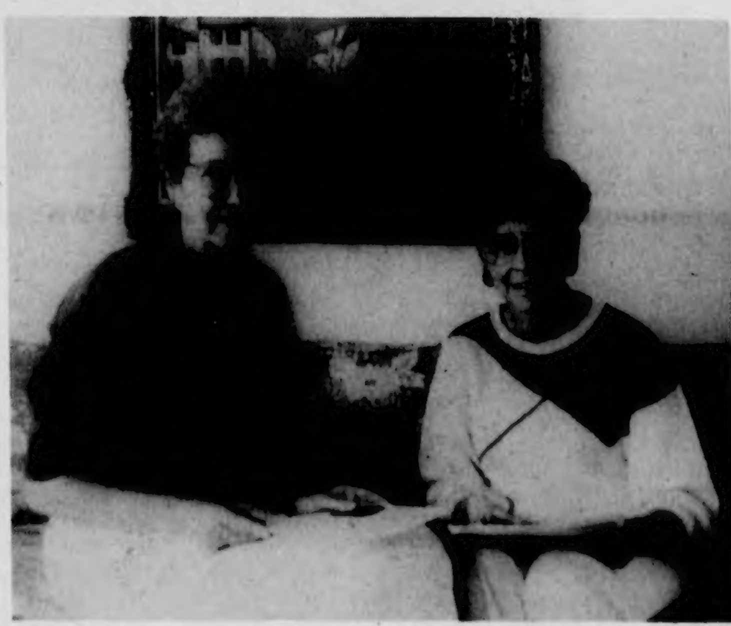
De retour de leur pèlerinage en terre soviétique, deux femmes manitobaines ne peuvent plus voir le monde de la même façon. Leur nouvelle perspective sera partagée avec les femmes francophones dès cet automne.

Cécile Rémillard-Beaudry et Ghislaine Lacerte, toutes deux membres de l'organisme féminin Réseau, étaient parmi une délégation de 60 Canadiennes qui viennent d'assister à Moscou, à la 8e conférence quinquennale de la Fédération internationale démocratique des femmes.

Cernée par le thème **Vers l'an 2000 — Sans armes nucléaires**, la conférence cherchait à promouvoir l'égalité de la femme et la démocratie en passant d'abord par la paix.

«Ce qui m'a surtout frappé, relate Cécile Rémillard-Beaudry, c'est l'urgence de la nécessité de la paix dans le monde. Jamais je n'avais eu l'occasion de saisir d'une façon si forte la relation qu'il y a entre la paix et le développement des pays du tiers-monde», explique celle qui est aussi membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Une des difficultés que Ghislaine Lacerte, présidente de Réseau et Cécile Rémillard-Beaudry, vice-présidente, ont dû affronter, c'était leur situation relativement avancée et confortable de femmes nord-américaines.



«La conférence va avoir les résultats que nous allons lui donner», estime Ghislaine Lacerte. «Il s'agit maintenant de passer à l'action et de partager l'information que nous avons pu acquérir au plus grand nombre de femmes possibles»

«Ce qu'on s'était dit en partant, c'est qu'on allait là surtout pour écouter, parler les femmes du monde. Choyées comme on l'est, on sentait l'obligation de venir en aide à ces femmes moins favorisées. Alors on se prépare à envoyer des surplus et de l'argent à nos contacts dans le tiers-monde.»

Des larmes

Pour sa part, Cécile Rémillard-Beaudry se félicite de n'avoir fait aucune intervention lors des quatre jours qu'ont duré la conférence.

«J'ai été très surprise par le ton de détresse dans les voix des femmes qui faisaient des présentations. Des fois, il fallait leur demander de parler plus calmement.»

Pour les deux femmes, un des moments les plus touchants de la conférence s'est produit immédiatement après le discours inaugural prononcé par le secrétaire-général de l'Union Soviétique, Mikhail Gorbachev. Une centaine de jeunes enfants ont fait irruption dans la salle, faisait voguer des bannières et chantant une chanson pour la paix et le désarmement.

«À ce moment là, toutes les femmes, et même Gorbachev, avaient des larmes au coin de l'oeil. C'était très émouvant.»

Aucune résolution concrète n'a été adoptée lors de cette conférence qui se voulait surtout un témoignage de l'oppression des femmes du monde entier et de la nécessité d'une solidarité féminine pour combattre ce fléau.

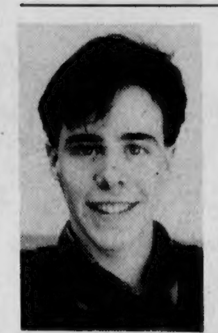
«Il y a de la grosse misère dans ce monde, une misère qui est mal communiquée à la télévision, dans les journaux, une misère qu'on oublie vite», conclut Ghislaine Lacerte. «Mais après avoir parlé à toutes ces femmes misérables, c'est sûr que je ne vais jamais oublier.»

Aucune date n'a encore été fixée pour le compte rendu que les deux émissaires doivent donner.

Jean-Paul MOLGAT

Le ménage-minute atténue le stress

Madame Aunette, c'est la ménagère d'hier, au grand coeur et cheveux gris qui ne demandait pour ses services qu'un souper, un petit vingt dollars et une occasion pour rentrer chez-elle le soir.



Jean-Paul Molgat

TENDANCES

C'est à peine si cette ménagère d'hier reconnaîtrait sa consoeur contemporaine, Madame Profinette. La bonne d'aujourd'hui s'est spécialisée, incorporée, syndiquée, succursalisée et mécanisée. La raison? Il y a des piastres sous la poussière.

Voilà une dizaine d'années, les services d'entretien ménagers étaient assurés par une poignée de compagnies indépendants et éphémères qui s'adressaient à une clientèle bien particuière, souvent une clientèle riche.

Récemment, les services d'entretien, qui ont droit de réclamer le statut d'industrie, ont affiché un chiffre d'affaires combiné de près de 60 millions de dollars à l'échelle du pays.

Cette prolifération peut être attribuée à deux facteurs surtout. Depuis vingt ans, le taux de familles canadiennes à double revenu a presque doublé. Avec leurs sous de surplus, les parents se payent une ménagère et, du même souffle, une fin de semaine reposante avec leurs enfants.

Grâce à la mécanisation et à l'accélération du processus de nettoyage, le coût des services d'entretien est devenu beaucoup plus accessible à une clientèle de classe moyenne. En plus, il ne faut plus, désormais, un mois de recherche et un coup de veine pour tomber sur une ménagère qui ne reste pas trop loin et qui n'exige pas une demi-position dans votre logis.

Il suffit d'un coup de téléphone pour commander chez-vous, comme on commanderait une pizza, un nettoyage complet.

Une équipe de deux ou quatre ménagères se présente à votre porte à l'heure convenue, armée de nettoyants, d'aspirateurs et de bonne volonté et dans moins de deux heures, votre demeure a retrouvé son lustre et son charme.

S'il existe une pionnière de l'entretien-minute à Winnipeg, ce doit être Heather Lamontagne, propriétaire-gérante de la plus grande succursale Molly Maid au Manitoba.



Heather Lamontagne de Molly Maid (Molly M'aide au Québec). «L'avantage d'une compagnie d'entretien ménager professionnelle, c'est la vérification qui se fait par un surveillant après le nettoyage. Et si vous n'êtes pas satisfaits, il est tellement plus facile de critiquer notre travail que celui d'une bonne qui est presque devenue la grand-mère chez-vous».

Elle attribue le succès de son entreprise, amorcée voilà trois ans, au train de vie souvent effréné que mènent présentement les familles nord-américaines.

«Nettoyer une maison pour quelqu'un, c'est plus que de passer l'aspirateur et d'épousseter, c'est atténuer le stress des clients».

«La plupart d'entre eux, poursuit-elle, sont des familles à double revenu avec deux ou trois enfants qui doivent faire la navette entre les leçons de natation, de musique, et les parties de hockey.»

«Je pense que les gens se rendent compte de plus en plus que les services d'entretien ménagers, ce n'est plus seulement pour les riches. À cinquante dollars par nettoyage complet d'une maison de grandeur moyenne, une famille à deux revenus peut se permettre le service», juge celle qui est responsable du nettoyage de 160 maisons à chaque semaine.

«Même avec l'augmentation du chiffre d'affaires de 35 pour cent qu'a connue ma compagnie l'année dernière, nous ne faisons qu'effleurer le potentiel du marché. Il y a beaucoup de femmes qui voudraient se voir ailleurs qu'au bout d'un aspirateur. J'ai confiance que ce genre de service va devenir encore plus populaire»

La composition linguistique du pays

Plus on est nombreux, plus ça baisse

Les données linguistiques que Statistique Canada vient de fournir concernant le recensement de juin 86 se résume simplement: les tendances récentes se maintiennent. L'érosion des minorités de langues officielles se poursuit dans la plupart des provinces.

Lors du recensement de 1986, 15,3 millions de personnes ont déclaré l'anglais comme étant leur seule langue maternelle[1], soit 61% de la population canadienne.

On a aussi dénombré 6,2 millions de personnes dont l'unique langue maternelle était le français (*24% de la population*) et 2,9 millions de personnes ayant déclaré une seule langue maternelle autre que l'anglais et le français (*11% de la population*).

Pour la première fois lors du recensement de 1986, en vertu des nouvelles instructions données aux répondants, une personne pouvait indiquer deux langues maternelles si elle les avait apprises simultanément et les avait parlées aussi souvent l'une que l'autre dans son enfance.

Ce changement visait à mieux rendre compte de la réalité linguistique au Canada. Près d'un million de personnes ont déclaré plus d'une langue maternelle, soit un peu moins de 4% de la population. Ces déclarations se répartissent comme suit:

anglais et français	333 000
anglais et autre(s) langue(s) que le français	526 000
français et autre(s) langue(s) que l'anglais	36 000
anglais, français et autre(s) langue(s)	47 000
plus d'une langue autre que l'anglais et le français	14 000

La proportion de francophones au Canada et celle d'anglophones au Québec continuent de diminuer.

La baisse de la proportion de francophones au Canada et celle d'anglophones au Québec se poursuivent. Toutefois, en raison du changement mentionné précédemment, il est difficile d'estimer avec précision les variations de la composition linguistique de la population pour la période allant de 1981 à 1986.

La baisse du pourcentage de personnes de langue maternelle française au Canada a commencé en 1951. Le groupe de langue française représentait alors 29% de la population canadienne, comparativement à une proportion se situant à environ 25% en 1986.

Au Québec, le pourcentage que représente la population de langue maternelle anglaise diminue depuis 1941[2]. Celle-ci constituait alors 14% de la population de cette province, comparativement à environ 10% lors du dernier recensement.

La proportion de francophones au Québec a peu varié.

Au Québec, la proportion de francophones a peu varié entre 1981 et 1986. Lors du dernier recensement, 5,3 millions de personnes ont indiqué le français comme étant leur seule langue maternelle, soit 81% de la population.

Les minorités de langue officielle: leur proportion continue de diminuer dans la plupart des provinces.

À l'extérieur du Québec, la proportion de francophones a eu tendance à diminuer dans la plupart des provinces depuis 1981, continuant ainsi une tendance observée auparavant.

Répartition en pourcentage de la population selon certains groupes d'âges, Canada, provinces et territoires, 1961 et 1986

	Population totale	Groupes d'âges: Tous les âges	0-19	20-64	65+	Âge médian
		Pourcentage				
1961						
Canada	**18,238,247**	**100.0**	**41.8**	**50.6**	**7.6**	**26.3**
T.-N.	457,853	100.0	51.4	42.7	5.9	19.1
Î.-P.-É.	104,629	100.0	44.5	45.0	10.4	24.5
N.-É.	737,007	100.0	43.5	47.9	8.6	24.9
N.-B.	597,936	100.0	46.9	45.2	7.8	22.3
Qc	5,259,211	100.0	44.3	49.9	5.8	24.0
Ont.	6,236,092	100.0	39.2	52.7	8.1	28.4
Man.	921,686	100.0	40.3	50.7	9.0	27.7
Sask.	925,181	100.0	41.9	48.8	9.2	26.6
Alb.	1,331,944	100.0	42.7	50.3	7.0	25.5
C.-B.	1,629,082	100.0	38.2	51.7	10.2	29.8
Yuk.	14,628	100.0	41.4	55.4	3.2	25.6
T.N.-O.	22,998	100.0	47.5	49.9	2.6	21.4
1986						
Canada[1]	**25,309,330**	**100.0**	**28.9**	**60.4**	**10.7**	**31.6**
T.-N.	568,350	100.0	36.1	55.1	8.8	27.9
Î.-P.-É.	126,645	100.0	31.7	55.5	12.7	30.6
N.-É.[1]	873,175	100.0	29.7	58.4	11.9	31.2
N.-B.[1]	709,440	100.0	31.3	57.6	11.1	30.5
Qc[1]	6,532,460	100.0	27.8	62.2	10.0	32.0
Ont.[1]	9,101,695	100.0	28.1	61.0	10.9	32.3
Man.[1]	1,063,015	100.0	29.9	57.5	12.6	31.4
Sask.[1]	1,009,615	100.0	32.1	55.1	12.7	30.1
Alb.[1]	2,365,825	100.0	31.4	60.5	8.1	29.2
C.-B.[1]	2,883,365	100.0	27.7	60.2	12.1	33.1
Yuk.	23,505	100.0	33.0	63.3	3.7	28.9
T.N.-O.	52,235	100.0	42.5	54.6	2.8	23.7

La proportion de francophones semble toutefois s'être maintenue au Nouveau-Brunswick alors qu'elle s'est accrue au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, la proportion des personnes de langue maternelle française varie peu quand les réponses multiples données en 1986 sont réparties entre les différentes langues, de la même manière qu'en 1981. Les francophones représentaient le tiers de la population de cette province.

À l'extérieur du Québec, c'est en Ontario qu'on retrouvait le plus grand nombre de personnes dont le français était la seule langue maternelle, soit 425 000 en 1986 Ces personnes représentaient un peu moins de 5% de la population de cette province.

Globalement, l'effectif des minorités françaises au pays a diminué entre 1981 et 1986. Lors du dernier recensement, 843 000 personnes vivant à l'extérieur du Québec ont indiqué uniquement le français comme langue maternelle.

Durant la même période, au Québec, le nombre de personnes de langue maternelle anglaise a aussi diminué: la tendance amorcée au milieu des années 1970 se poursuivait donc. En 1986, 580 000 personnes ont déclaré uniquement l'anglais comme langue maternelle.

Une plus grande diversité de langues

Lors du recensement de 1986, 2,9 millions de personnes, soit un peu plus de 10% de la population canadienne, ont déclaré une seule langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

Parmi celles-ci, 2,1 millions de personnes ont indiqué une langue d'origine asiatique ou du Moyen-Orient, 138 000 une langue autochtone et 13 000 une langue d'une autre origine .

Cette diversité est plus grande aujourd'hui qu'il y a 25 ans. En effet, depuis 25 ans, la population dont la langue maternelle est d'origine asiatique ou du Moyen-Orient, notamment le chinois, le vietnamien, le pendjabi, l'hindi et l'ourdou, a connu une forte croissance. Le nombre de personnes qui ont indiqué une langue d'origine européenne a peu varié entre 1961 et 1986.

Toutefois, les langues que comprend ce groupe n'ont pas toutes connu la même évolution. Par exemple, si le nombre de personnes de langue espagnole est plus important aujourd'hui qu'il y a 25 ans, c'est le contraire pour l'allemand et l'ukrainien.

Toujours en 1986, la proportion de la population dont la seule langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français variait beaucoup d'une région à l'autre du pays: celle-ci constituait moins de 2% de la population dans les provinces de l'Atlantique, 6% au Québec, 15% en Ontario, 19% au Manitoba, 13% en Saskatchewan, 13% en Alberta, 14% en Colombie-Britannique et 7% au Yukon.

[1] *Première langue apprise et encore comprise.*

[2] *Il s'agit de l'année du premier recensement pour lequel on dispose de données qui s'apparentent à celles d'aujourd'hui.*

Les faits saillants du recensement de 1986

- **Un million de Canadiens sont maintenant âgés de 75 ans et plus.**

— C'est un groupe dont la croissance est forte. 17% des personnes âgées de 75 ans ou plus habitent des maisons de retraite ou d'autres établissements.

— La proportion des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules est passée à 30%; tandis que 38% habitaient avec un conjoint ou un enfant non marié.

- **Plus de la moitié de la population est âgée de plus de 30 ans.**

— Jamais la population canadienne n'a connu un âge médian aussi élevé. De 26,3 en 1961, il est passé à 29,6 en 1981, puis à 31,6 en 1986.

— En 1986, c'est la population de la Colombie-Britannique qui avait l'âge médian le plus élevé: 33 ans.

- **Le nombre de familles augmente, mais leur taille diminue.**

— Il est passé de 6,3 millions en 1981 à 6,7 millions en 1986. Une augmentation (6%) modérée par rapport aux hausses observées auparavant. (13% entre 1971 et 1976; 10% entre 1976 et 1981).

— Le ralentissement récent de la croissance du nombre de familles s'explique en partie par les mariages tardifs et le vieillissement de la population en voie de dépasser l'âge le plus propice à la fondation d'une famille.

- **Un couple sur 12 vit en union libre.**

— Entre 1981 et 1986, le nombre d'unions libres déclarées s'est accru de 38%.

SAINT-LAZARE

Les pionniers vont reprendre le Fort

La toute nouvelle fête à Saint-Lazare risque fort de devenir l'événement estival annuel du village.

Né au mois de novembre dernier, le club d'âge d'or Fort Ellice lancera dimanche 19 juillet sa **Journée des pionniers**, qui vise à alimenter le compte d'épargne du club.*

Déjà le club, qui compte près de 100 membres, a reçu la permission de la municipalité d'ériger ses locaux sur un petit lopin de terre au village. Si, toutefois, une bâtisse ne se construit pas dans un délai de quatre ans, la municipalité se réserve le droit de retirer son offre.

C'est grâce à l'encouragement de clubs d'aînés existants que s'est fondé l'organisme à Saint-Lazare, qui a déjà mis de côté près de 2 000$ pour son projet de construction.

Depuis novembre, les efforts de prélèvement de fonds se sont limités à des soupers et des danses mensuelles et à une subvention de 4 000$ du projet Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral.

«Les Journées des pionniers, c'est notre plus grand projet de prélèvement jusqu'à maintenant», laisse savoir la secrétaire du club d'âge d'or nouveau-né, Paulette Selby.

Pour respecter le thème pionnier de la fête, le pique-nique aux fèves au lard et saucisses qui se déroulera sur le site de l'ancien Fort Ellice, démarrera avec une parade de voitures anciennes.

De 13 heures à 18 heures, les résidants du troisième âge offriront un tournoi de baseball familial, des courses et activités pour les jeunes, une démonstration d'un ancien moulin à scie, un concours de violoneux et une exposition de maquettes d'édifices qui avaient existé au village et dans ses environs. Un prix d'entrée de 2$ est demandé à l'entrée du parc Fort Ellice.

Le Club Fort Ellice, qui accueille francophones et anglophones, est toujours à la recherche de nouveaux membres. À l'automne, les membres du conseil émettront des demandes de subvention auprès des gouvernements. La prochaine activité au calendrier du club, ce sera des cours de danse du bon vieux temps au mois de septembre.

«Une fois que tout le monde saura danser comme il faut, ça sera peut-être plus facile d'attirer du monde à nos soirées dansantes!», lance Paulette Selby en riant.

J.-P. MOLGAT

** Le conseil d'administration du Club Fort Ellice est composé de: Lazare Fouillard (président), Robert Decorby (vice-présidente), Martine Guay (trésorière), Paulette Selby (secrétaire). Conseillers: Léon Dupont, Désirée Sala, Léon-Joseph Fouillard, Rosa Lemoine, Jeanne Huberdeau, Thomas Selby et Edmond Perreault.*

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Inondera encore, inondera plus?

Un torrent de protestations contre la digue

Les parties se sont finalement entendues sur une date pour les audiences publiques sur le projet de digue de Sainte-Rose-du-Lac. La première audience est prévue le 14 septembre et le début promet d'être impitoyable.

Depuis près de quatre mois, le processus administratif du projet a été victime d'une série d'ajournements qui pourraient retarder irrémédiablement la construction d'une digue, d'un canal de drainage et d'une pompe pour évacuer les eaux.

Suite à une entente entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et le village, 1,5 million de dollars devront être dépensés avant la date limite du 31 mars 1989 afin de régler les inondations quasi-annuelles au village.

Cependant, cette solution aux débordements de la rivière Tortue risque fort de tomber à l'eau, affirme le maire du village, René Maillard.

«Certains résidants, qui vont perdre de 20 à 30 pieds de leur terrain, ont tant hésité à s'accorder sur la date des audiences que le projet ne pourra se faire avant la date limite. Et dans ce cas-là, nous allons perdre la subvention de 45% que nous avait promis le gouvernement fédéral.»

Mal conçu

Yude Henteleff, l'avocat qui défendra les intérêts de six des douze résidants qui doivent perdre de leur terrain à cause du projet, prévient: «Nous allons faire tout notre possible pour empêcher la construction de ce projet mal conçu».

«Ce projet ne remédiera pas aux inondations, pas à la long terme», affirme l'avocat, de son bureau rue Main à Winnipeg. «Lors de l'audience du mois de septembre, nous allons tenter de faire valoir toute une série de projets alternatifs qui seraient moins coûteux et plus efficaces.*

Pendant que le maire René Maillard accuse les clients de Yude Henteleff de vouloir retarder et faire échouer le projet, ce dernier blâme, de son côté, l'inertie du gouvernement provincial.

Notre faute

«Voilà quatre ans bientôt qu'on discute de ce projet pour Sainte-Rose. La province avait promis que les audiences se tiendraient dès le printemps de cette année. Cependant, un enquêteur n'a été nommé que cet été. S'il y a eu délai, ce n'est pas notre faute, mais bien celle du gouvernement», argumente Yude Henteleff.

Eric Irwin, l'avocat de Dauphin qui a été nommé enquêteur des audiences publiques le 29 juin, reconnaît le droit, pour les opposants au projet à une période de temps adéquate pour préparer leurs arguments.

«Si j'avais voulu les obliger de discuter plus tôt, disons au mois de juillet, il n'y aurait pas eu de justice. Et dans ce cas-là, les résidants auraient pu intenter une poursuite, ce qui aurait causé encore plus de retard», estime l'enquêteur.

Yude Henteleff souligne que la position de ses clients sera des plus intransigeantes aux audiences publiques. «Le projet se fait au mauvais moment, au moment endroit. Et on se sert de la date limite de mars 1989 pour accélérer le débat et faire approuver le projet. La tactique est mauvaise».

Jean-Paul MOLGAT

** Une des propositions des clients de Yude Henteleff, est de modifier une partie de terrain du parc Riding Mountain. Le gouvernement fédéral, responsable pour près de la moitié du coût du projet actuel, a toutefois averti qu'il n'était pas question d'effectuer une telle modification dans le seul parc national au Manitoba.*

80e anniversaire de naissance



C'était dans la salle «Joie de vivre» au Parc Windsor le 28 juin 1987, qu'a eu lieu le ravissant «rendez-vous» familiale en l'honneur de ***Madame Eva «Ménard» Wanlin (née Morisette).***

Entourée de parents et d'amis, cette chère grand-maman fut fêtée avec amour. On lui fit entendre l'inoubliable berceuse «Le coeur de maman».

Ses petits-enfants lui ont offert un bouquet de fleurs. Sa fille, Estelle, lui adressa des paroles d'affection et des souhaits de bonne fête. Sa petite-fille lui offrit aussi un bouquet de fleurs fait de petit-points encadrés. Elle reçut plusieurs souhaits et cadeaux.

Son fils, Roland, était le maître de cérémonies et adressa des paroles d'affection et de souhaits de bonne fête. Jeannette Jackson lui présenta un bouquet de roses.

Félicitations et bonne fête.

De vos enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfants.

VITE LU VITE SU

Saint-Claude — Durant tout l'été, le musée de Saint-Claude, renommé pour sa laiterie inégalée au Manitoba, offrira des tournées au public de 9h à 17h, du lundi au samedi.

Grâce à l'appui du gouvernement provincial, la Société historique a pu se permettre d'embaucher une étudiante qui sera affectée au musée tout au long de l'été.

Les responsables du musée (*qui présente une chaire dont s'est servie Mgr Taché*) feront dans quelques mois une demande de subvention de 25 000$ pour une addition à la bâtisse.

Voilà environ un mois, un parc de tracteurs anciens a été aménagé dans la cour du musée. Henri Bellec, président de la Société historique, laisse savoir qu'il est à la recherche de toutes sortes de machines agricoles antiques.

J.-P. M.

La page sera tournée en septembre

Les caisses rouges passeront au noir

D'ici l'automne, plus aucune caisse populaire ne flottera dans le rouge. Grâce à un coup de pouce de la province remboursable sur 10 ans.

Pour bien saisir l'aide du gouvernement provincial, il faut se souvenir qu'au début des 80, Credit Unions et caisses populaires subissaient (*comme les banques...*) une sévère crise, à cause des taux d'intérêt très élevés.

En 1982, les néo-démocrates ont accordé une aide **directe** au mouvement. Le Fonds de sécurité, qui garantit les dépôts des membres, a pu dépenser sur 5 ans les intérêts générés par un montant de 4,5 millions prêtés par la province. (*Au total: 3,3 millions en intérêt*).

Cette entente vient de prendre fin début juillet. Mais suite à une série de négociations, le gouvernement provincial a décidé de prolonger son aide.

«En 1982, des problèmes très sérieux justifiaient une assistance directe de la province», explique le directeur général du Fonds de sécurité, Gérald Labossière. «Depuis les cinq dernières années, il y a eu des redressements majeurs. Le mouvement a connu de très bonnes années, au-delà de la norme.»

Résultat: «Du point de vue opérationnel, les caisses déficitaires sont rentables. À part la caisse de Sainte-Rose-du-Lac, elles sont capables de payer leur déficit sur un base mensuelle. C'est pourquoi la province a choisi de ne plus donner une assistance financière directe».

Le gouvernement a accordé cette fois un prêt de 3,4 millions, remboursable sur 10 ans. Mais bien que tout l'intérêt devra cette fois être repayé, aucun paiement n'est exigé avant la 4e année. (*Le taux d'intérêt a été fixé à 9,83 pour cent; une réduction pourra être négociée; le prêt est remboursable d'avance; pour les derniers 5 ans, le remboursement annuel s'élèvera en moyenne à 1 200 000$*).

«C'est le Fonds de sécurité qui va rembourser l'argent. C'est lui qui va établir l'échéancier, et prélever les montants nécessaires des caisses en conséquence», précise Gérald Labossière.

Le directeur général du Fonds de sécurité, Gérald Labossière. Il reste à établir les conditions pour effacer les déficits.

Présentement, le Fonds de sécurité prélève un quart de un pour cent de l'actif des caisses; plus une surcharge de un huitième de un pour cent.

Pour souligner son engagement vis-à-vis du mouvement des caisses, le gouvernement provincial passera annuellement la situation financière des caisses en revue.

La province a aussi décidé de donner plus d'autonomie au mouvement. À compter de septembre, elle nommera seulement trois des cinq membres du conseil d'administration du Fonds de sécurité. Les deux autres seront choisi d'une liste de quatre noms soumis par la Fédération des caisses. Aussi, la présidence fera l'objet d'un accord mutuel entre les parties. Gérard Rémillard est actuellement président du Fonds.

Bernard BOCQUEL

Des chiffres et des noms

Le nouvel accord est une bonne nouvelle pour les 4 caisses déficitaires: Saint-Boniface (*succursales: Provencher, Parc Windsor, Précieux-Sang*), Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Rose-du-Lac et La Broquerie.

Au 30 juin 87, le déficit accumulé de ces caisses se chiffrait ainsi: Saint-Boniface: 690 000$; Saint-Pierre-Jolys: 48 000$; Sainte-Rose: 1 091 000$; La Broquerie: 471 000$. Totale: 2 300 000$.

Entre janvier 1983 et juillet 1987, le Fonds de sécurité a pompé 4 500 000$ dans les caisses déficitaires (*3,3 millions provenant des intérêts des 4,5 millions prêtés en 1982 par la province; 1,2 million versé par les caisses*).

Saint-Boniface a reçu 3 600 000$; Sainte-Rose 600 000$; Saint-Pierre-Jolys 168 000$ et Richer (*avant son fusionnement avec Sainte-Anne*), 118 000$.

Les conditions auxquelles le Fonds de sécurité va effacer les pertes des caisses déficitaires seront prochainement établies par un comité composé de Gérald Labossière (*directeur général du Fonds de sécurité*), Maurice Therrien (*directeur général de la Fédération des caisses*) et de trois gérants de caisses. Les détails seront rendus publics fin septembre.

Et les Credit Unions?

Pour leur part, les Credit Unions ont obtenu non pas un prêt, mais une garantie de prêt.

Pendant 10 ans, la province va garantir un prêt au Credit Union Stabilization Fund, qui pourra alors emprunter 25 millions des Credit Unions.

Credit Unions et caisses populaires ont 330 000 membres, 2,3 milliards d'actif et 1 350 employés.

VIE SOCIALE

Anniversaire

Edouard Gourbil, son 90e anniversaire de naissance, le 10 juillet 1987.

Décès

Fernand Émile Beaubien, époux d'Evelyn Beaubien, originaire de Viscount (Saskatchewan), de Winnipeg, décédé le 7 juillet à l'âge de 65 ans.

Auguste Bélanger, époux de feu Hermiline (née Lecage), de Notre-Dame-de-Lourdes, décédé le 8 juillet à l'âge de 96 ans.

Guy Jean Joseph Hince, fils de Paulette et de Norman Hince, de Saint-Vital, décédé le 8 juillet à l'âge de 15 ans.

Alfred Langevin, époux de Terry Langevin, de Saint-Vital, décédé le 8 juillet à l'âge de 56 ans.

Wilfrid Gendron, époux d'Eléonore Gendron, de Saint-Vital, décédé le 10 juillet à l'âge de 86 ans.

Léo Armand Sarrassin, époux de Barbara, anciennement de Sainte-Elisabeth, de Lorette et Arnes, décédé le 8 juillet à l'âge de 71 ans.

Étienne Tellier, de LaSalle, décédé le 10 juillet à l'âge de 67 ans.

Lucienne Préfontaine (née Sicotte), épouse de feu Edmond Préfontaine, de Saint-Pierre-Jolys, décédée le 22 juin au Manoir Saint-Malo de Montréal à l'âge de 86 ans.

Charles Brassard, de South Junction, décédé le 12 juillet à l'âge de 66 ans.

La belle histoire

De la rue au toit

Le guitariste franco-manitobain Laurent Roy, qui représentait l'Ouest au Concours Alcan du Festival international de jazz de Montréal, s'est classé près de la première place au concours.

«On n'a pas gagné, souligne le natif de **Saint-Pierre-Jolys**. Mais nous avons entendu des organisateurs du concours qu'on s'est placé à peu près en deuxième place».

Le facteur décisif, selon **Laurent Roy**, était probablement celui du jazz moderne par rapport au jazz plus traditionnel. «Mes compositions se situent plutôt dans le genre **Pat Methney**. Le groupe qui a remporté le premier prix (*Hugh Fraser de Vancouver*) faisait du jazz acoustique plus traditionnel. «Ça a beaucoup plus au jury du concours.»

En plus de faire des contacts chez les représentants d'artistes et d'enregistrement, le guitariste a joué deux spectacles avec l'harmoniciste manitobain **Gérald Laroche**.



De retour du Festival international de jazz de Montréal, le guitariste Laurent Roy se produira sur le toit de la Galerie d'art de Winnipeg le mercredi 22 juillet dans le cadre de la série Jazz On the Rooftop.

Quelque 3000 personnes ont assisté au spectacle extérieur du duo manitobain dans les rues de Montréal.

C'est la troisième fois que **Laurent Roy** joue au **Festival de Montréal**. Il y a déjà joué avec le bluesman albertain **Big Miller** et avec le doyen du jazz winnipégois **Ron Paley**.

«J'ai eu la chance de voir beaucoup de mes artistes préférés à l'oeuvre. Notamment, **Keith Jarrett, Wynton Marsalis, Ella Fitzgerald**. Ils participaient à des jams dans l'hôtel où on restait tous.»

◆



Il y a une légèreté qui traverse *Le jeune magicien*[1] et qui met aussitôt le spectateur, enfant ou adulte, dans une humeur de rêve.

Pas le rêve de Steven Spielberg, si charmant et grandiose qu'il est déshumanisé. Mais un état de rêve plus simple. Le genre de rêve qu'on fait comme enfant.

C'est justement un songe typique de l'enfance, celui de posséder des pouvoirs magiques, qui forme la base de ce quatrième film de la série 'Contes pour tous' du producteur québécois Rock Demers.

Écrit et réalisé par le cinéaste polonais Waldemar Dziki (*le film est une co-production canado-polonaise*), Le jeune magicien raconte l'histoire de Peter (*Rusty Jedwab*). Un jeune homme de douze ans qui a l'impression de ne jamais être champion en rien.

En revenant d'un spectacle de magie un soir, Peter découvre qu'il a le pouvoir de faire bouger les objets.

À part l'élément manifestement fantastique des pouvoirs magiques de Peter, Le jeune magicien fait voir un monde, sinon crédible, du moins un monde où existent de vraies frustrations et déceptions.

C'est là la force du film. Gardant un rythme rapide et divertissant, Dziki fait ressortir le thème positif de la découverte de son propre potentiel, et cela dans un contexte qui n'est pas romantisé au point où on ne s'y reconnait plus.

Le film est d'une simplicité charmante, rempli de petites touches originales qui surprennent.

***Le jeune magicien* connait certaines lenteurs vers la fin et on met quelques minutes au début à s'habituer au doublage des voix, mais très vite on s'oublie dans cette histoire qui évolue rapidement.**

(Ci-haut: le jeune magicien Peter (Rusty Jedwab) soulève sa cravate sans la toucher).

(1) The Young Magician, au King).

■ **En Bref.** Vous avez des vieux disques dont vous aimeriez vous débarrasser? **Saturday Night Fever, Barry Manilow, Ti' Gus et Ti' Mousse?**

Nettoyez votre sous-sol, l'**Orchestre de chambre du Manitoba** a besoin de vos disques et cassettes! Classique, rock, jazz, peu importe.

L'Orchestre organisera une vente — prélèvement de fonds — l'hiver prochain baptisée le Manitoba Chamber Orchestra **Music Mart**.

Les disques et cassettes peuvent être déposés dès maintenant au bureau de l'Orchestre, au 202-1317A, av. Portage, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Renseignements: 744-3893.

de l'Histoire d'antan!



Daniel TOUGAS

Sommaire

■ **La Tougâterie:** *Si on demandait aux Franco-Manitobains de se choisir une chanson, une sorte d'hymne national manitobain, les chances seraient très bonnes pour qu'ils choisissent* **Histoire d'antan** *de* **Gérard Jean.**

Cette chanson d'amour, écrite en 1970, a tellement été chantée au Manitoba français que plusieurs personnes ont cru que c'était une chanson folklorique!

«Beaucoup de gens m'ont dit: «C'est toi qui a écrit ça? Ben non, on chante ça depuis des années!», relate Gérard Jean. «Normalement, je leur réponds: Pourtant, je ne suis pas si vieux que ça!»

*Le compositeur qu'on appelle très souvent «***Ziz***» se souvient du contexte dans lequel il a écrit Histoire d'antan. «J'étais en tournée au Québec avec* **Daniel Lavoie, Gérald Paquin, Norman Paul** *et* **Philippe Kleinschmit***».*

«C'était loin d'être joyeux comme tournée. On était installé dans un hôtel déprimant à **Alma** *au* **Lac Saint-Jean**. *Il y avait beaucoup de pluie, on n'avait pas d'argent et on n'était pas sûr d'où viendraient nos futurs engagements.»*

«Histoire d'antan c'était un peu ma consolation. C'est une chanson que j'ai écrite très vite».

Il n'est pas difficile d'imaginer que **Gérard Jean** *ait trouvé une consolation dans les paroles qu'il écrivait. Cette histoire qui se passe «sur une montagne dans un pays lointain» a quelque chose de réconfortant dans son refrain, une liste de choses qui ne se passeront jamais: «Quand il n'y aura plus de soleil, quand les étoiles auront sommeil, quand l'eau de mer voudra voler, moi, je ne voudrai plus t'aimer».*

Histoire d'antan *est surtout connu au Manitoba, mais des Franco-Manitobains comme* **Louis Dubé** *et* **Susanne Jeanson** *ont aussi fait connaître la chanson au Québec.*

*La preuve est venue un soir lorsque Gérard Jean jouait à l'***Hôtel Norwood**. *Un Québécois est venu lui dire que Histoire d'antan était la chanson préférée de lui-même et de sa femme au Québec au temps de leur fiançailles.*

La chanson de Ziz a été endisquée par **Mona Gauthier** *ainsi que par une chorale d'***Edmonton**. *Elle paraît aussi sur le disque* **Finalement** *de* **Gerry et Ziz**, *enregistré en 1976. Dans cette version originale,* **Gérald Paquin** *est accompagné pour les derniers refrains par une chorale d'enfants,* **Les crapeaux de l'école Guyot!**

Au moins un chansonnier a voulu s'attribuer la chanson, il y a quelques années. «Susanne Jeanson me disait qu'elle était dans le vieux Montréal, se souvient **Gérard Jean**, *et qu'elle a entendu un chansonnier dire à la foule avant d'entonner Histoire d'antan: «Voici une chanson que j'ai composée...»*

«Susanne est allée lui dire après qu'elle connaissait l'auteur!», lance **Gérard Jean**, *en souriant.*

N.B. La chorale des **Blés au vent** *espère monter un spectacle complet des chansons de Ziz à l'automne. On vous tiendra au courant.*

■ **En Bref.** Winnipeg sera l'hôte d'un grand congrès culturel les 13 et 14 février prochain a annoncé le ministre fédéral chargé du multiculturalisme, **David Crombie.**

Organisé par la **Canadian Conference for the Arts**, le congrès servira à définir, à l'aube des années 90 et du 21e siècle, ce qu'on entend par le multiculturalisme et la contribution aux arts au Canada.

Crombie, qui était de passage à Winnipeg, a présenté un prix (*le Commonwealth Youth Service Award*) au **Manitoba Ethno-Cultural Youth Committee** en reconnaissance de son travail de formation auprès des communautés ethniques du Manitoba.

L'organisme manitobain a été choisi parmi 90 concurrents à travers le monde.

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez-moi au 237-4823

■ **En Bref.** Cinq compositeurs et interprètes franco-manitobains participeront aux finales manitobaines du **Festival de la chanson de Granby.**

Monique La Coste, Suzette Vinci, Suzanne Druwé, Edmond Dufort et Karine Beaudette se produiront devant les juges du concours Granby le 25 juillet au **Foyer du Centre culturel franco-manitobain**. Le public est invité.

«Les artistes finalistes donneront un spectacle régulier du 22 au 25 juillet, souligne le directeur musical du **100 Nons**, **David Larocque**. Le 25 au soir, ils passeront devant le jury.»

Un ou une interprète franco-manitobain(e) est normalement choisi(e) pour le Festival, indique **David Larocque**. «Mais les juges peuvent en choisir plus».

Le Festival de la chanson de Granby se déroule au mois de septembre et octobre.



L'exposition du céramiste James Cameron se poursuit à la galérie I du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 2 août.

Ces plaques murales et vases se lisent comme le journal de l'histoire humaine: mêlant préhistoire et temps modernes, motifs religieux et monde animal. «Mon but principal est de défaire les dogmes», explique l'artiste de 27 ans.



Après le Winnipeg Folk Festival (*ci-haut*), les Danseurs de la Rivière-Rouge mettent la dernière main à leur spectacle pour le Pavillon canadien-français de Folklorama 1987. Du 9 au 15 août. (Voir le Gâtez-vous en page 10).

Gâtez-vous... en juillet et août

Une sélection d'événements culturels par Daniel Tougas

Le 18 juillet

THÉÂTRE

Le Assiniboine Theatre donnera encore deux représentations de The Two Gentlemen of Verona autour du Lily Pond derrière le grand pavillon au parc Assiniboine. **Shakespeare in the Park** se poursuit samedi 18 et dimanche 19, à 14h30.

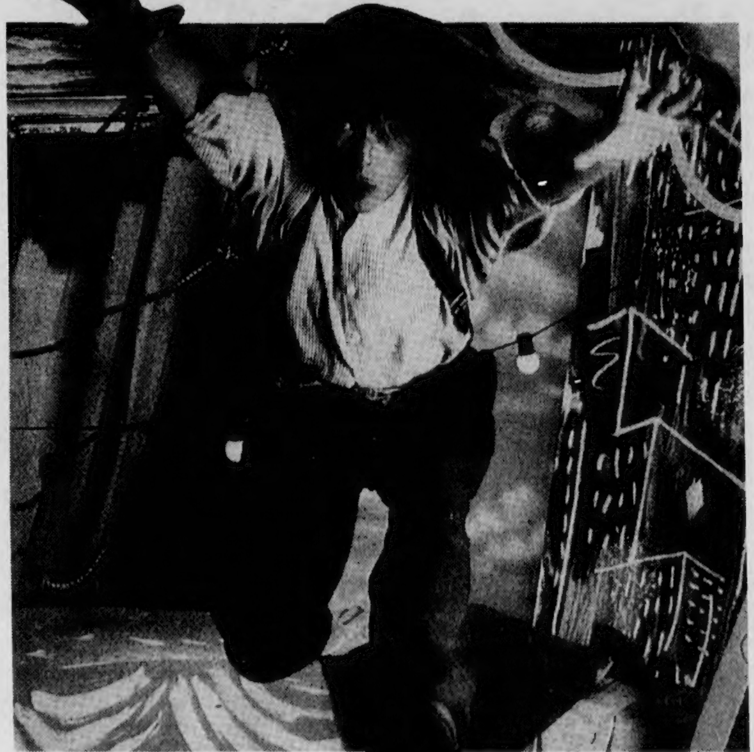
Les couples des années 80 tirent-ils le diable (*ou le chien!*) par la queue? Le dramaturge **Bruce McManus** nous offre un début de réponse dans sa comédie de moeurs **Dogs With No Tails**, au théâtre Gas Station, jusqu'au 19 juillet à 20h, avec matinée le 18 à 14h.

The rain in Spain falls mainly in the plains... I think she's got it! La jeune Cockney Eliza Dolittle se fait grande dame dans **My Fair Lady**, au théâtre en plein air **Rainbow Stage**, à 20h30, jusqu'au 25 juillet (*Dans le parc Kildonan*).

L'ESPACE

Une soirée ennuagée, rendez-vous où il y a toujours des étoiles... Deux spectacles sont au calendrier du **Planétarium du Manitoba** cet été. Le premier, **Beyond the Fourth Dimension**, explore les nouvelles théories sur l'origine des temps. Le deuxième, **Halfway to Anywhere**, raconte l'histoire et l'émotion des vols spatiaux.

(Renseignements sur les heures de spectacles au 943-3142).



David Bowie se produira à Winnipeg le 19 août.

Le 22 juillet

THÉÂTRE

Des comédies improvisées à base de textes du dramaturge Alan Williams tiennent l'affiche du théâtre Gas Station, jusqu'au 2 août. Les **Rude Players** de Winnipeg nous offrent deux spectacles: **Rock is Dead** (*du 22 au 28 juillet*) et **Fun in Manitoba** (*du 29 juillet au 2 août*).

Le 30 juillet

DANSE

Du ballet de calibre international au soleil couchant. **Le Ballet royal de Winnipeg** poursuit la tradition winnipégoise du **Ballet in the Park**, jusqu'au 2 août, dans le parc Assiniboine. Le spectacle commence à 20h les quatre soirs. L'entrée est gratuite.

Le 31 juillet

FOLIES GRENOUILLE

Concours de saut de grenouille, déjeûners aux crêpes et activités pour les enfants seront au rendez-vous jusqu'au 2 août à **Saint-Pierre-Jolys.**

Le 2 août

MUSIQUE

Le **7e festival de musique** reggae se déroule au parc Vimy Ridge, avenue Portage. Organisée par l'Association **Black-O-Rama**, cette fête se donnera de 11h à 23h, le 2 août et de 13h à 18h le 3.

Le 4 août

THÉÂTRE

Pendant la Dépression en 1933, une petite orpheline new-yorkaise du nom d'Annie se fait adopter par le millionnaire Oliver Warbucks. C'est l'histoire de la comédie musicale **Annie** présentée par le plus vieux théâtre en plein air au Canada, **Rainbow Stage.** Les représentations se poursuivent jusqu'au 22 août à 20h30, dans le parc Kildonan.

Le 5 août

ART

Deux nouvelles expositions à saveur locale aux galeries du **Centre culturel franco-manitobain**. À la galerie I: **Artistes de chez-nous,** des oeuvres d'artistes franco-manitobains en herbe (*jusqu'au 6 septembre*). À la galerie II: le **Festival du bricoleur** où des artisans franco-manitobains font des démonstrations de leur art sur les lieux. (*Du 4 au 7 août et du 16 au 30 août*).

Le 6 août

THÉÂTRE

Le mime? Un homme portant un t-shirt rayé et un visage maquillé de blanc qui nous fait bailler pendant qu'il tente de sortir d'une invisible boîte en vitre.

Si c'est cette image que vous avez du mime, allez faire une cure de mime original lors de la revue satirique du groupe **Mimeworks**, intitulée **Dirty Laundry**. Au théâtre Gas Station, jusqu'au 16 août.

ART

Du nouveau au **Folklorama** cette année: une **grande exposition** d'art et d'artisanat au Centre des congrès. Une bonne façon de vous mettre l'eau à la bouche tout en préparant votre itinéraire pour la fête estivale ethnique du 9 au 15 août. L'exposition sera en montre du 6 au 8 août.

Le 7 août

FILM

La **Cinémathèque** du Winnipeg Film Group présente le **Marx Fest.** Nous ne parlons pas là d'un festival de film sur **Karl Marx**, mais plutôt sur **Groucho.** Quatre films des **Marx Brothers** seront à l'affiche du cinéma alternatif, jusqu'au 22 août.

MUSIQUE

Les harmonies a cappella du groupe **The Nylons** à la Salle du centenaire, à 20h.

ART

1912: The Break Up Of Tradition. Cette année la **Galerie d'art de Winnipeg** célèbre son 75e anniversaire avec une exposition à caractère franchement international. 1912, l'année de la fondation de la Galerie, représente également une année de rupture dans le monde de l'art.

Plus de 80 oeuvres de **Picasso**, de **Matisse**, de **Kandinsky** et nombre d'autres artistes seront présentées jusqu'au 4 octobre.

Le 9 août

FOLKLORAMA

Le festival des nations nous revient avec 43 pavillons dont quatre à Saint-Boniface: le **Pavillons canadien-français** au Centre culturel franco-manitobain, **la France** au Collège de Saint-Boniface, **la Belgique** au Club belge et **l'Espagne** à l'Aréna Notre-Dame. *(Jusqu'au 15 août)*

Le 15 août

MUSIQUE

Le groupe rock **Glass Tiger** monte sur les planches du Concert Bowl à **l'Aréna de Winnipeg.**

Le 19 août

MUSIQUE

Le caméléon de la musique rock, **David Bowie**, revient en ville avec un nouveau look et **Peter Frampton** à la guitare. Au **Stade de Winnipeg.**

Le 20 août

ART

1987: L'art contemporain au Manitoba. Pour fêter son 75e anniversaire, la **Galerie d'art de Winnipeg** rassemble un éventail impressionnant d'oeuvres d'artistes manitobains contemporains. L'installation ambitieuse mettra en vedette la peinture, la sculpture, l'architecture, le film, le vidéo, la performance et d'autres formes d'art.

Une occasion par excellence de voir la créativité manitobaine dans toute son ampleur. (*Jusqu'au 11 octobre*).

Des oeuvres de l'artiste français Louis Marcoussis feront partie de l'exposition 1912: Break Up Of Tradition à la Galerie d'art de Winnipeg, à compter du 7 août.

Pierre parle de Bob



Bob Cameron. Quand il est sérieux, il est sérieux.

Ça fait une couple de semaines que j'avais l'intention de donner un coup de fil à Pierre Bohémier. Mais le coeur n'y était pas avant les beaux bottés de Bob Cameron contre Calgary.

Parce que voyez-vous, le botteur qui a succédé à Bernie Ruoff est aussi et surtout le beau-frère de Pierre Bohémier. Et on peut comprendre facilement qu'il n'aurait guère aimé parler du début de saison difficile du mari de sa soeur.

C'est peu dire que Pierre Bohémier ne regarde pas les parties des Bombers comme un bon quart de sofa moyen. Il avoue bien volontiers qu'il est «un peu fâché en dedans» quand les spectateurs autour de lui grognent après un mauvais botté de Bob Cameron.

Mais quand son beau-frère depuis trois ans envoie un botté qui provoque des grognements de contentement admiratifs, le voilà rassuré.

«Je regarde le jeu différemment. Bob, je le connais très bien, alors j'ai une autre perspective. Ça rend la *game* plus intéressante, ça me touche beaucoup plus», note l'ancien du Collège Louis-Riel qui étudie pour devenir prof.

«Et quand il perd, je perds aussi un peu».

Perdre, ce n'est jamais facile. Pierre Bohémier souligne toutefois que Bob «vraiment, il est *cool*, il a la confiance en soi». Il n'y a rien comme près d'une dizaine d'années d'expériences pour devenir un pro endurci.

Mais attention, ne vous y trompez pas. «Bien des spectateurs pensent que le botteur, c'est pas vraiment un athlète, qu'il ne subit pas de pression. C'est faux. Il faut toujours qu'il joue à son meilleur. S'il fait pas sa job, il peut être coupé, envoyé ailleurs», lance l'ancien des St. James Rods.

«Et il y a toujours la peur d'être coupé. Dans la Ligue canadienne, les choses peuvent changer vite».

Veut fort

D'accord, mais le vent souffle fort des fois à Winnipeg! «C'est sa plus grande qualité comme joueur: pour moi, c'est le meilleur botteur contre le vent. Je dis pas ça parce que c'est mon beau-frère. C'est comme ça: sa technique est parfaite».

En privé, il est comment, Bob? «C'est quelqu'un qui ne se prend pas pour un autre. Quand il vient chez moi, il va discuter tout normalement avec mes amis.»

Il parle de son avenir? «Il aimerait encore jouer 4, 5 ans, jusqu'à 35 ou 36 ans... Bob, il aimerait jouer pour toujours. Quand t'es un athlète, tu veux continuer et continuer...»

Bernard BOCQUEL

SAINT-CLAUDE

Les organisateurs du centenaire de 1992 choisis cet hiver

Faire boule de neige au mois de juillet? C'est un phénomène qui semble se produire chaque fois qu'on célèbre la fête française à Saint-Claude.

Depuis 1980, les organisateurs du Festival français tentent d'infuser une dimension complémentaire à la prise de la Bastille, en célébrant non seulement la France, mais un peuple qui parle français.

Ainsi, plusieurs coins de pays ont figuré au tableau d'honneur, entre autres les Belges, les Bretons, les Jurassiens et, cette année, les Suisses.

Ces fêtes françaises aux saveurs multiculturelles se déroulent dans un but très précis. Lors du centenaire en 1992 le comité organisateur, qui sera fondé cet hiver, aura la charge de ressusciter tous les pavillons qui se seront déroulés depuis 1980.

2 ou 3

Henri Bellec, président de la Société historique, avoue que l'idée d'une avalanche culturelle lors du centenaire n'a pris naissance que quelques années après la première fête française régionale, celle des Bretons en 1980. Mais depuis, c'est une idée qui a fait boule de neige.

«On prévoit sortir tous les costumes et expositions qui ont servi pour les divers pavillons pour présenter une fête vraiment éblouissante», dévoile le président.

Ce qui a distingué la fête de cette année au pavillon Suisse, juge Henri Bellec, c'était l'activité constante qui y régnait, depuis son ouver-ture jusqu'au dernier refrain entonné par les familles suisses.

«La fête a été excellente. Un des plus beaux moments, ça a été la messe célébrée par Mgr Delaquis, qui est suisse et qui s'est rendu ici de la Saskatchewan pour la célébration. Ensuite, il y a eu la sonnerie du clairon au pied du cénotaphe. C'était très émouvant tout ça».

En collaboration avec le comité du Festival français, la Société historique prévoit choisir très bientôt le peuple à honorer l'été prochain.

«On voudrait retourner aux régions de la France. Après tout, il ne reste plus de pays francophones à célébrer. Du moins, pas des pays d'où nos villageois seraient originaires.»

D'après Henri Bellec, les célébrations authentiques et bien préparées seraient à la racine de l'importance singulière que les Saint-Claudiens semblent accorder à leur héritage.

«Après le succès qu'on a vu au pavillon de cette année, il va falloir se demander s'il ne faudrait pas faire de la fête française une fête de deux ou trois jours. C'est à considérer» affirme le président.

Jean-Paul MOLGAT

BÂTISSES



Bate Building

(217-225, avenue McDermot)

Construit en 1883, l'édifice Bate était à l'origine un bâtiment de trois étages. La structure de style *Victorian eclectic* servait d'entrepôt pour la compagnie Lyon, MacKenzie et Powis, des marchants de tissus.

Installée au Manitoba depuis 1859, cette firme était l'une des première à contester le monopole de la vente du textile détenu par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le précurseur du Winnipeg Free Press, le Manitoba Free Press, a emménagé ses bureaux dans l'édifice Bate de 1900 à 1905, à l'époque où son rédacteur le plus connu, John W. Dafoe, assumait ce poste.

Deux étages ont été ajoutés au bâtiment en 1906, l'année où on a transformé l'édifice Bate en immeuble de bureaux. Cette transformation d'entrepôt en immeuble de bureaux était considérée comme un exploit architectural à l'époque.

L'édifice Bate se situe au coeur de la rue qu'on appelait «Newspaper Row» (*l'avenue McDermot*) au tournant du siècle.

Salades estivales appétissantes sans danger

Que ce soit pour une célébration familiale ou pour un pique-nique dans le parc, une salade de légumes fraîche complète parfaitement le repas.

Malheureusement, les salades faites à l'avance peuvent être la cause de dérangements d'estomac, si elles sont préparées ou servies sans précaution.

Tous les étés, sans exception, les journaux parlent de cas d'empoisonnements alimentaires. La sécurité alimentaire est un souci en toutes saisons.

Cependant durant l'été, quand la température monte, les aliments non refrigérés se gâtent encore plus vite. Les aliments qui courent le plus de risques comprennent: les salades et les garnitures à sandwich préparées; les pâtisseries, surtout celles à la crème; les produits à base de volaille et d'oeufs; les fruits de mer crus et les mélanges de viande insuffisamment cuits.

Habituellement, ces aliments ne montrent pas de signes extérieurs de danger pour la santé. L'aliment a la même apparence, la même odeur et le même goût que s'il avait été bien conservé.

Pour ces raisons, il est essentiel de transporter la nourriture dans des glacières de bonne qualité, bien isolées. Juste avant de partir, retirez les aliments du réfrigérateur et mettez-les dans des contenants hermétiques.

Dans la glacière, entourez-les de sacs réfrigérants. Gardez le couvercle de la glacière bien fermé jusqu'au dernier moment. Soyez particulièrement prudents avec les aliments à risques élevés et évitez de laisser des articles au soleil.

Pour les salades estivales, remplacer la mayonnaise par de l'huile et du vinaigre est la meilleure façon d'assurer la sécurité alimentaire.



La Salade marinée aux fusilli est parfaite pour un pique-nique.

Salade marinée aux fusilli

2 tasses de nouilles spirales
1 boîte (341 mL/12 oz.) de maïs à grains entiers égoutté
2 tasses de tomates cerises, coupées en deux ou en quartier
1 tasse de courgettes tranchées
1 tasse d'olives noires dénoyautées, tranchées
1/3 de tasse de vinaigre de cidre
1/4 de tasse d'huile végétale
1 c. à thé d'aneth
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de moutarde sèche
1/4 de c. à thé de poivre
1/4 de c. à thé de poudre d'ail

Cuire les nouilles tel qu'indiqué sur l'emballage; égoutter. Rincer à l'eau froide. Dans un grand bol, combiner les nouilles cuites, le maïs, les tomates, les courgettes et les olives.

Dans un petit bol, combiner le reste des ingrédients; verser sur le mélange de nouilles, en tournant délicatement. Couvrir; réfrigérer au moins 2 heures. Tourner avant de servir. Donne de 6 à 8 portions.

Salade de maïs rafraîchissante

2 boîtes (341 mL/12 oz) de maïs à grains entiers égoutté
1/2 tasse d'oignons vers hachés
1/2 tasse de céleri haché
1/2 tasse de champignons tranchées
1/4 tasse de poivron rouge haché
2 c. à table d'eau
2 c. à table de sucre
1/4 de tasse d'huile végétale
1/2 c. à thé de moutarde en poudre
1/8 c. à thé de sel d'ail

Dans un bol moyen combiner le maïs égoutté, l'oignon, le céleri, les champignons et le poivron rouge. Dans un petit bol, combiner le reste des ingrédients; verser sur le mélange de maïs et tourner légèrement. Couvrir; réfrigérer au moins 4 heures. Donne de 4 à 6 portions.

Nécrologie

ROSE LEMIEUX
(née LECLERC)

Paisiblement, à la suite d'une longue maladie, le 29 juin 1987 à l'hôpital Victoria, notre très chère Mère, Rose Lemieux, est décédée à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil trois enfants: Fernand et son épouse Marlene d'Aldergrove, C.-B., Gabrielle de Saint-Adolphe et Marcel de Saint-Boniface; un frère, Adrien et son épouse Eva; six soeurs, Marie, Eva, Joséphine, Anna, Jeanne et Régina; deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants qu'elle aimait tendrement; de même que de nombreux neveux et nièces. Rose fut précédée dans la tombe par son époux, Georges en 1967; son fils, Roland, en 1955; son petit-fils, Richard, en 1961; sa petite-fille, Sandra, en 1983 et un frère Louis, en 1975.

Née le 2 octobre 1904 à Saint-Adolphe où elle vécut jusqu'à l'appel de Dieu, elle avait la foi qui lui donna la force d'accepter la souffrance et de mieux servir son Sauveur jusqu'à la fin. On va toujours se souvenir de Rose comme une personne dévouée à sa famille et de son amour pour ses enfants

Les prières et la messe des funérailles eurent lieu le jeudi 2 juillet en l'église nouvellement rénovée de Saint-Adolphe. L'enterrement suivit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient des neveux et nièces, Sim et Lucille Soucy, Jean et Alice Gagnon, Daniel et Rita Ritchot. Rita était la seule filleule de Rose et accepta avec joie «de faire plaisir à ma tante Rose» pour la dernière fois

La famille tient à remercier les médecins, infirmières et le personnel de l'hôpital Victoria, de même que l'abbé P. Morand, ainsi que la parenté et les amis qui nous ont aidés à accepter la souffrance que nous avons éprouvée. Des remerciements spéciaux vont aussi au personnel du «St-Adolphe Nursing Home» où elle était résidente pour les huit dernières années et lequel personnel elle vint à aimer comme les siens. Un merci très spécial à l'abbé E Bonin, curé de Saint-Adolphe, qui présida aux prières et à la messe des funérailles. Enfin, un merci au personnel du Salon mortuaire Desjardins

«Maman, il a été difficile pour nous de te voir souffrir mais nous oublions tout ça en sachant que tu connais maintenant le bonheur parfait auprès de Jésus, Marie et Joseph en qui avais une si grande dévotion. Nous savons que, comme sur la terre, tu veilles toujours sur tes enfants. À-Dieu, maman, nous te rejoindrons un jour»

Fernand, Gabrielle et Marcel

Remerciements

Edouard et famille remercient tous les nombreux gens qui leur ont donné tous l'encouragement et pour les prières, cadeaux, etc. Nous en garderons un profond souvenir. Il fait bon de se sentier AIMER. Merci.

Edouard et Bernadette Marion et famille

L'Association pour l'intégration communautaire (filiale Rivière-Rouge, Saint-Malo)

est à la recherche d'un(e)

gérant(e)
pour l'Atelier Rivière-Rouge

Fonctions et responsabilités:

1. Travailler avec imagination créatrice auprès de 33 handicapés mentaux en vue de réaliser leur plein potentiel professionnel ainsi que leur éventuelle intégration sociale.
2. Exécuter étroitement la politique générale et les directives spécifiques du conseil d'administration.
3. Collaborer de près avec autres professionnels et agences.
4. Diriger la planification et la mise à exécution de services et programmes pour clients, l'évaluation, l'orientation et l'entraînement de ces clients ainsi que leur exposition et adaptation à des conditions de travail pratiques.
5. Obtenir des contrats de travail, établir les devis et gérer la vente au détail d'objets produits par l'atelier.
6. Être responsable de la comptabilité et du personnel de l'atelier.

Compétences requises:

1. La certification et une expérience antérieure de travail auprès des handicapés mentaux constitueraient un atout.
2. Possession essentielle de compétences administratives.
3. La capacité de communiquer effectivement en français et en anglais.

Le niveau salarial dépendra des antécédents du candidat(e) en éducation, formation et expérience.

Les heures de travail seront de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Date d'entrée en fonctions: le 31 août 1987.

Candidatures et références seront acceptées jusqu'au 8 août par:

Jeanne Vinet
C.P. 205
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

C K S B

est à la recherche d'un(e)

assistant(e) à la production

Le(la) candidat(e) sera affecté(e) à l'émission publique CAHIER MANITOBAIN.

Entrée en fonctions: le 31 août 1987

Salaire: selon la convention collective du syndicat canadien de la fonction publique, de 20 925$ à 28 741$ par an.

Ce poste temporaire est offert jusqu'au 24 juin 1988.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre leur candidature d'ici le 31 juillet à René Fontaine, à l'adresse suivante:



CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2



Commission Canadienne des Transports — Canadian Transport Commission

TITRE DE RENSEIGNEMENTS

Dossier no: 2-N347-3A (174/87)
Rôle no: 10271

NORTHLAND AIR MANITOBA LIMITED — REQUÊETE EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO A.T.C. 624/52(NS) EN AJOUTANT LE POINT CHURCHILL (MANITOBA)

Sous le couvert du permis no A.T.C. 624/52(NS) Northland Air Manitoba est autorisée à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes, de marchandises et/ou de courrier afin de desservir les points Winnipeg, Thompson, Island Lake, les points au God's Lake (God's lake, God's Lake Narrows, God's River), Red Sucker Lake, Oxford House t Gillam/Road (Manitoba); et Sandy Lake (Ontario).

Sous le no au rôle 10207, la titulaire a demandé au Comité des transports aériens l'autorisation d'ajouter les points Norway House et Cross Lake (Manitoba) audit permis.

Northland Air Manitoba Limited demande maintenant l'autorisation d'ajouter le point Churchill (Manitoba) audit permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **12 août 1987**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné au numéro (819) 997-1792.

George N. Rodgers

G.N. Rodgers
pour le directeur suppléant
Direction de l'Analyse et des Permis
Comité des transports aériens

Canada

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle **Simon "Bobby" August Robert Badiou**. Je suis né le 24 janvier 1987 à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Papa et Maman sont Guy et Monique (née Dufault) Badiou. J'ai une grande soeur, Marcelle, de l'âge de 2 ans et demi. Nous habitons à Notre-Dame-de-Lourdes.

Mes grands-parents sont: Marcel et Yvette (née Guéret) Dufault de Somerset au Manitoba. Robert et Annette (née Deleurme) Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba. Mes arrière-grands-parents sont: Emmanuel (décédé) Guéret et Marie-Rose (née Bosc) Laliberté. Ernest (décédé) et Marie (née Morin) Dufault. Auguste (décédé) et Blanche (née Lesage) Badiou. Raymond (décédé) et Arméline (née Robitaille) Deleurme.

*(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est **GRATUITEMENT** à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

*La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les **contrastes soient bons**. Elle ne sera pas retournée.*

N'oubliez pas d'inclure tous les renseignements importants de sorte que tout le monde puisse savoir exactement: **T'es parenté avec qui, toi?**

ADMINISTRATEUR(TRICE) MUNICIPAL(E) ADJOINT(E)
MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINTE-ANNE

La municipalité rurale de Sainte-Anne sollicite des candidatures pour le poste d'administrateur municipal adjoint avec entrée en fonctions le 1er août ou aussitôt que possible après cette date.

On accordera la préférence aux personnes répondant aux exigences suivantes:

- avoir une dactylographie rapide et précise;
- avoir la capacité de travailler avec le public et avec le personnel;
- posséder une connaissance de la comptabilité municipale et d'autres genres de comptabilité;
- être inscrit présentement au cours pour administrateurs municipaux offert à l'Université du Manitoba ou l'avoir déjà terminé.

Le salaire sera négocié selon l'expérience et les compétences de la personne retenue.

Les candidatures accompagnées d'une curriculum vitae complet, de références et d'attentes salariales devront se trouver au bureau du soussigné **avant 12h le 24 juillet 1987.**

A.Y. De Baets
Administrateur municipal
Municipalité rurale de Sainte-Anne
B.P. 40
Sainte-Anne (Manitoba) R0A 1R0
Téléphone: 422-5929

Offre d'emploi
La Société Joseph-Breton

est à la recherche d'un(e)

administrateur(trice)
à temps plein

La Société administre la Villa Pascal, un foyer de soins pour 40 personnes âgées.

FONCTIONS PRINCIPALES:

- Gestion générale de Villa Pascal, dans les limites du budget d'opération et des politiques établies par le Conseil d'administration;
- préparer et présenter les rapports financiers mensuels et annuels;
- agir comme secrétaire auprès du conseil d'administration;
- diriger le personnel.

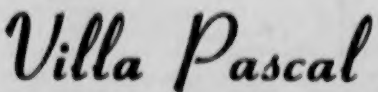
EXIGENCES:

- bonne connaissance des deux (2) langues officielles du Canada;
- posséder un minimum de deux années d'expérience en administration;
- habileté d'oeuvrer avec le public;
- habileté en relation humaines.

LIEU DE TRAVAIL: North Battleford

SALAIRE: Négociable selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à:



Jean Roy
Delmas (Saskatchewan)
S0M 0P0
Tél.: (306) 445-6538

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Vous êtes du troisième âge, cinéphile, et vous songez à courir le monde? Le Centres des aînés de Saint-Boniface a de quoi vous satisfaire.

D'abord, pour les moins aventureux, au 187, avenue de la Cathédrale le 23 juillet, le Centre des aînés projetera deux films à 13h30. L'un est intitulé **Frontière de la liberté**; et l'autre, **Les filles du roy**. Entrée libre.

Pour les intrépides, on projetera au même endroit et la même heure le 30 juillet un film sur les séjours sur des fermes de la Nouvelle-Zélande. Également gratuitement.

Province/Saint-Norbert — C'est le 18 juillet que l'Union nationale métisse de Saint-Joseph a choisi pour marquer le centenaire de sa fondation.

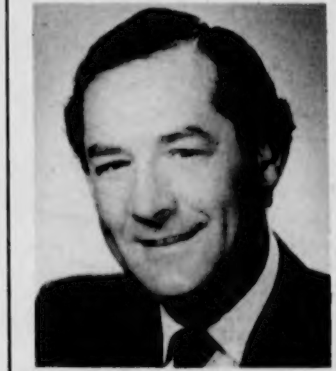
La journée spéciale débutera à 15h00 au parc La Barrière à Saint-Norbert avec une cérémonie commémorant la dimension historique de la nation métisse. À 16h, Mgr Hacault célèbrera une messe en l'église de Saint-Norbert.

Saint-Vital — En conjonction avec l'Union nationale métisse et sous les auspices de la Société historique de Saint-Boniface, la Maison Riel propose une journée champêtre dimanche 19 juillet. Il s'agit d'une première.

C'est entre 11h et 17h que les personnes intéressées à pique-niquer sur fond d'histoire pourront se rendre sur le terrain de la Maison Riel, chemin River. Il y a de la place pour environ 80 visiteurs.

En fonction des intérêts des gens, les guides-interprètes proposeront une animation variée, pouvant aller de la confection de mocassins et de chandelles à la cuisson de bannock. Les employés seront aussi disponibles pour raconter des histoires aux enfants.

Nomination



Denis de Belleval

M. Lawrence Hanigan, président du Conseil d'administration, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis de Belleval au poste de président-directeur général à compter du 1er juillet 1987.

Auparavant, M. de Belleval était président-directeur général de Ports Canada à Ottawa. Il a également occupé divers postes importants au sein du gouvernement du Québec, où il fut nommé successivement vice-président du Conseil du Trésor, ministre de la Fonction publique et ministre des Transports.

VIA Rail Canada est la société d'État responsable des services ferroviaires voyageurs d'un océan à l'autre.

LA LIBERTÉ
Journal de l'année 1984, 1985, 1986

Jamais deux sans trois!

C'est grâce à la motivation soutenue d'une équipe compétente que La Liberté a réussi à donner au vieil adage toute sa mesure.

Pour la 3e année consécutive, votre journal a obtenu le titre du **Journal de l'année**. Ce prix d'excellence est attribué par l'**Association de la presse francophone hors Québec**, qui réunit 21 membres.

Le prix souligne à la fois la qualité du contenu rédactionnel et commercial.

Lucien Chaput a obtenu un prix pour «Les cicatrices du vent», une série de textes couvrant la tempête de juillet 86 à Somerset.

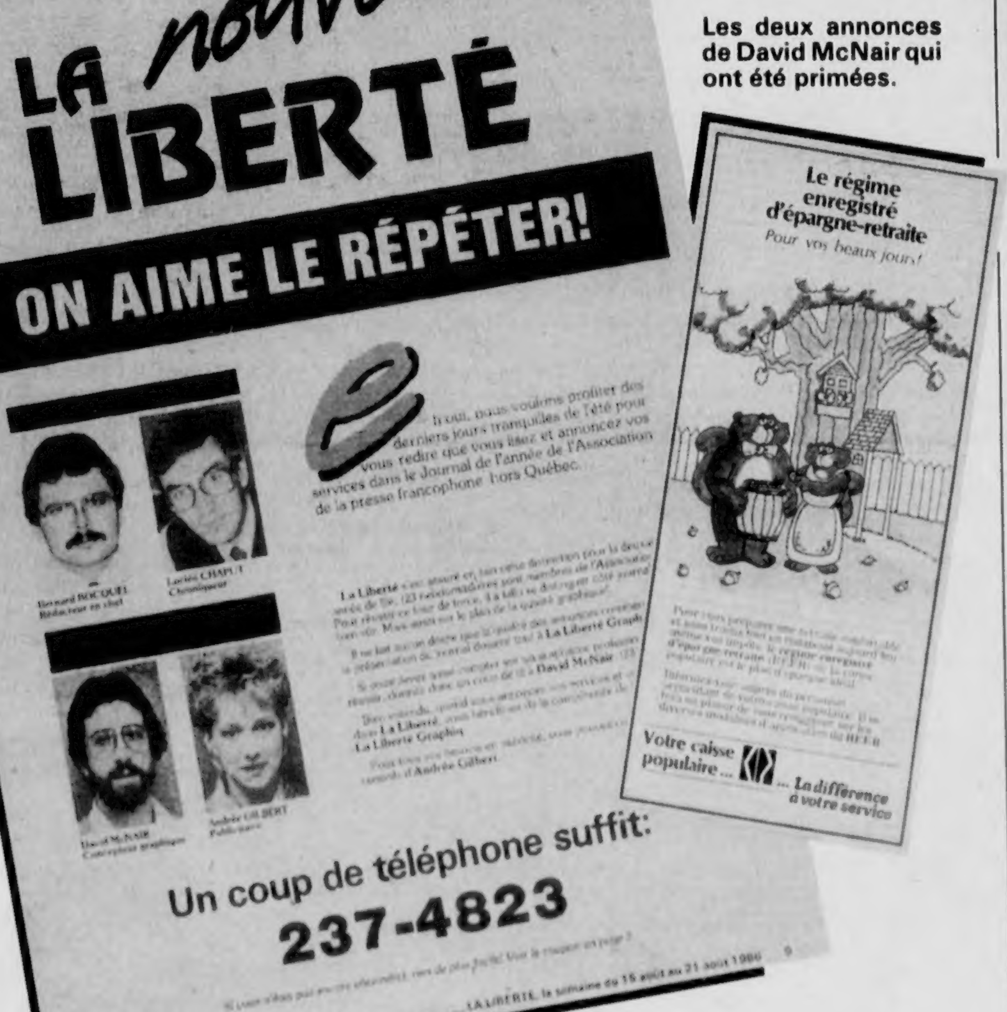
Daniel Tougas a reçu un prix pour un dossier sur la francophonie intitulé «La French Connection».

Bernard Bocquel a remporté un prix pour un reportage titré «Après le feu», deux entrevues avec des victimes d'un incendie à Aubigny et Saint-Jean-Baptiste.

Hubert Pantel s'est mérité un prix pour une photo de Philippe Lavack en Voyageur officiel, prise lors de l'ouverture du Festival.

David McNair, le responsable du service graphique, a gagné deux prix. Un prix pour son travail sur une annonce de la Fédération des caisses populaires et un autre pour sa conception d'une auto-promo de La Liberté.

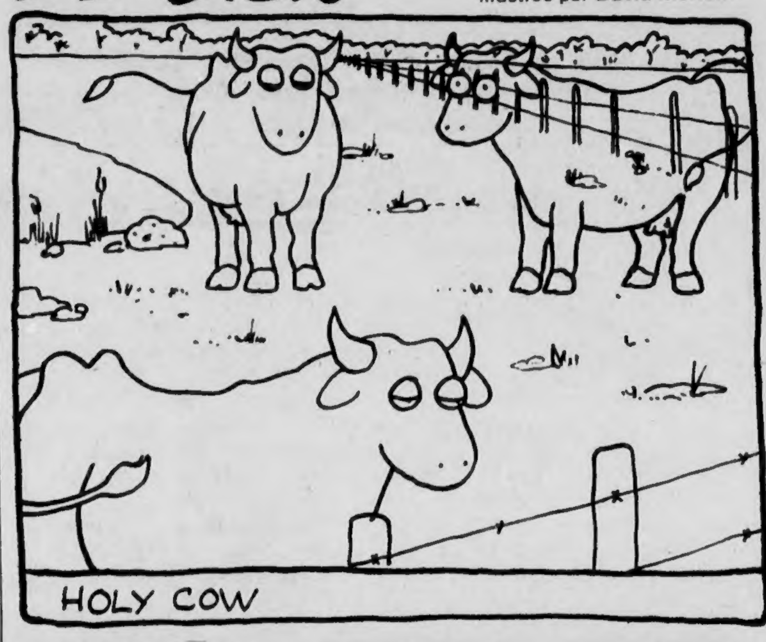
Enfin, tribut à toute l'équipe, La Liberté a obtenu un prix pour la présentation du journal.



Les deux annonces de David McNair qui ont été primées.

DE Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberté, illustrée par **David McNair**.



LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À LOUER: garçonnière boulevard Provencher, près du Centre culturel. Inclut le stationnement. Composez le 237-4255.
648-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

À LOUER: appartement de luxe sur la rivière Rouge à Saint-Vital, deux chambres à coucher, foyer, balcon, garage. Libre immédiatement. Disponible pour un temps indéterminé; 1 200$ par mois. Composez le 422-5261 entre 18h et 20h.
660

À VENDRE: métier à tisser «Nilus Leclerc» 22 pouces 300$. Composez le 422-8502.
659-

À SOUS-LOUER: grand appartement de deux chambres à coucher. Près du collège et de l'hôpital. 450$ par mois plus services. Stationnement. Accès gratuit à une laveuse et sécheuse. Libre le 1er août. Composez le 237-5218.
656-

À VENDRE: une carabine 22 de compétition, long canon à un coup. Un nouveau fusil, jamais utilisé, spécialement pour la chasse aux oies, avec étui. #10 — 2 canons parallèles. Un fusil 12 à un coup. Composez le 489-8537.
658-

BONJOUR! Vous cherchez une gardienne pour l'été ayant une bonne expérience avec les enfants. Alors, appelez le 237-4099.
650-

À VENDRE: Saint-Boniface 44 500$. Joli petit bungalow de deux chambres à coucher, en très bon état et très propre.

Bungalow de 13 ans, trois chambres à coucher, garage double, étable à chevaux, situé sur 70 acres de terre à 12 milles du coin Portage et Main, très bon état.

Saint-Vital, 79 500$, bungalow de 9 ans, trois chambres coucher, salon avec place à manger, cuisine avec coin-repas, sous-sol isolé, plomberie prête pour deuxième salle de bain. Appelez Nap ou Bernice, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

RECHERCHE: une gardienne pour deux petits garçons âgés de 6 ans et deux ans et demi, du lundi au vendredi commençant au mois de septembre. Préférablement quelqu'un près de l'école Provencher. Références requises. Composez le 233-5229 après 20h pour plus d'informations.
652-

ON DEMANDE: J'ai un client qui cherche une maison au nord du boulevard Provencher. Appelez Nap à l'Agence Sherlock Homes, 237-8878 (24 heures sur 24).
631-

À LOUER: Cinq bureaux neufs, rue Des Meurons, grandeurs variées. Composez le 269-1178.
386-

Où sont les 20 autres?

L'Association de la presse francophone hors Québec regroupe toute une variété d'hebdomadaires: des petits et des gros, des journaux publiés en situation très majoritaire ou très minoritaire.

Pour vous donner une bonne idée des hebdos publiés en français à l'extérieur du Québec, voici la liste des journaux membres de l'Association.

Colombie-Britannique
Le Soleil de Colombie

Alberta
Le Franco

Saskatchewan
L'eau Vive

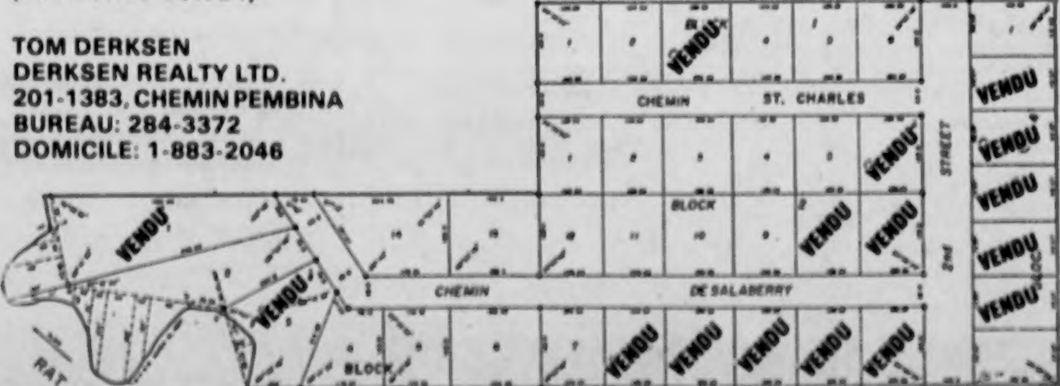
Ontario
Le Carillon (*Hawksbury*), La Boîte à Nouvelles (*Iroquois Falls*), Le Voyageur (*Sudbury*), Le Nouvel Ontarien (*Sudbury*), Le Nord (*Hearst*), Le Journal de Cornwall, Bonjour Chez-Nous (*Rockland*), Le Rempart (*Windsor*), Le Goût de Vivre (*Penetanghishene*).

Nouveau-Brunswick
Le Madawaska (Edmunston), L'Aviron (*Campbellton*), Le Voilier-Le Point (*Caraquet-Bathurst*), Le Moniteur (*Shediac*), Pro-Kent (*Richiboucto*).

Nouvelle-Écosse
Le Courrier

Ile-du-Prince-Edouard
La Voix Acadienne

Terre-Neuve
Le Gaboteur



Les 8 réponses nous appartiennent

Maintenant que la question de la peine capitale au Canada est résolue, le dossier du libre-échange avec les États-Unis risque de prendre la vedette dans les médias.

Claude BLANCHETTE

Il serait heureux qu'il en soit ainsi. Il serait encore plus heureux que tous les baptisés se laissent interroger par ce problème et qu'ils n'acceptent pas, les bras croisés, tout ce que proclament les politiciens.

Dans le but de réaffirmer la valeur et la dignité du travail humain et de contribuer à la construction d'une société véritablement fondée sur la justice sociale et économique, les évêques du Canada, dans une lettre qu'ils publiaient le 1er mai, mettent en garde contre une attitude un peu trop confiante face au libre-échange.

D'un côté, font-ils remarquer, le gouvernement fédéral espère améliorer la croissance économique et la prospérité de notre pays en réalisant un accord pour que nos produits puissent trouver libre accès sur le marché américain et que ceci fasse naître de nouveaux emplois pour les nôtres.

Par contre, soulignent-ils, il ne faudrait pas mettre en veilleuse les conséquences sociales, économiques et culturelles d'un tel marché libre avec un partenaire beaucoup plus fort que nous. Toute personne engagée présentement sur le marché du travail, tout petit commerçant et les exploitants de fermes agricoles et de pêcheries risquent d'être directement atteints par les changements proposés. Quel mot ces personnes auront-elles à dire dans un tel accord? Qui fera en sorte que leur voix se fasse entendre?

Ponctuer

Devant ce dossier qui demeure pour la large part une grande inconnue de la majorité des Canadiens et qui continue à faire son chemin dans le demi-obscur de la négociation secrète, les évêques s'inquiètent et nous demandent de bien réfléchir à ce qui peut advenir d'un tel libre-échange. Huit questions viennent ponctuer leur lettre:

- Cet accord permettra-t-il de créer plus d'emplois permanents ou ne risque-t-il pas plutôt d'entraîner des fermetures d'usine des ouvriers mis à pied dans certains secteurs?
- Qu'arrivera-t-il de nos programmes sociaux universels (*ie. bien-être, assurance médicale, hospitalisation, etc.*)?
- Les offices de commercialisation qui viennent en aide aux fermiers seront-ils éliminés pour plaire aux Américains?
- Les Américains nous imposeront-ils une législation antisyndicale qui mettraient en péril le rôle des syndicats et les droits à la négociation collective?

Remorque

- Ne risque-t-on pas une plus grande assimilation à la culture américaine avec la multiplication des programmes télévisés, les publications et les spectacles?
- Faudra-t-il abandonner les programmes fédéraux d'aide au développement économique régional, ce qui aurait des conséquences néfastes pour les régions pauvres?
- Plus liés au marché américain, serons-nous à leur remorque en ce qui regarde nos relations avec le tiers monde?
- Deviendrons-nous tellement dépendant de l'économie et de la politique américaine que nous ne pourrons plus conduire notre propre politique étrangère sans une influence indue de nos voisins?

Les questions sont de taille... Les réponses nous appartiennent!



Tous les parents et amis de **Mme Fleurette Ayotte** sont cordialement invités à une messe et à un thé, pour fêter ses 80 ans.
La messe aura lieu le samedi 25 juillet à 13h30 à la Cathédrale de St-Boniface,
et **le thé aura lieu** au Club Traverse, 267, rue Traverse, le dimanche 26 juillet de 14h à 16h.
Les seuls cadeaux attendus sont votre sourire et vos bons souhaits.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOHN McMURRAY du village de Ste-Anne, au Manitoba, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 15 août 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de juillet 1987.

P. DENISET
DENISET FRÉCHETTE LEWIS
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ÉTIENNE COUTURE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 15 août 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de juillet 1987.

P. DENISET
DENISET FRÉCHETTE LEWIS
Procureurs de la succession.


Construction de Défense Canada | Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la nouvelle toiture, bâtiment L-105, bfc Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le jeudi 6 août 1987. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence SL 763 10.

Canada


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC — Avis public 1987-161. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 4. WINNIPEG (UN SECTEUR DE) (Man.). Demande (870665700) présentée par **WINNIPEG VIDEON INCORPORATED**, case postale 806, Winnipeg, R3C 2N9, en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur de Winnipeg pour lui permettre, par condition de licence, de distribuer à son canal communautaire, la période de questions de l'Assemblée législative du Manitoba. Examen de la demande: 651, rue Stafford, Winnipeg.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 2B3.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **10 août 1987**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la directioin des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada

Conseil national de recherches Canada | **National Research Council Canada**

Conseiller en technologie

(Saskatoon, Saskatchewan)

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Bureau du développement industriel est à la recherche d'un conseiller en technologie à Saskatoon qui sera éventuellement appelé à coordonner les activités du BDI/PARI dans la province de la Saskatchewan. Les fonctions attachées à ce poste sont de faire connaître la technologie actuelle aux petites et moyennes entreprises, leur en faciliter l'accès et l'utilisation; visiter les entreprises, les aider à résoudre leurs problèmes indsutriels; aider à améliorer leur productivité, leur rentabilité et leur contrôle de qualité; sensibiliser les entreprises aux programmes du CNRC et aux autres programmes gouvernementaux d'aide à l'industrie.

Les personnes intéressées devraient posséder un diplôme universitaire en génie ou en sciences, et au moins huit années d'expérience industrielle pertinente, d'excellentes capacités organisationnelles et une bonne connaissance de l'industrie canadienne. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Le traitement sera en fonction de la formation et de l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae complet au:
Gestionnaire, Bureau d'emploi,
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Mentionner la référence IDO-86-12 (LL).

Canada


Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

DOSSIER P-5004

POSSIBILITÉ COMMERCIALE

AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

Transports Canada fait appel à des offres publiques pour exploiter une

BOUTIQUE DE PRODUITS GASTRONOMIQUES

Seules seront prises en considération les soumissions émanant d'organismes ou de particuliers qui peuvent prouver avoir suffisamment de connaissances et d'expérience pour exploiter le comptoir et qui sont en mesure d'obtenir les permis provincial et municipal nécessaires.

Les soumissions seront menées en un seul stade. Les soumissionnaires seront tenus de présenter des données sur leur société, des propositions conceptuelles et opérationnelles, et des offres financières.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 5 août 1987 à 10h (heure locale) en la salle 403 de l'immeuble de l'administration, aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Adresser les soumissions scellées et marquées (quant au contenu) au:

Surintendant de la gestion du matériel
Transports Canada
333, rue Main (15e étage)
C.P. 8550
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard le lundi 31 août 1987 à 10h.

On peut se procurer les documents de soumissions à l'adresse susmentionnée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner au:

Bureau de commercialisation et des biens immobiliers
Transports Canada
Aéroport international de Winnipeg
Téléphone: (204) 786-4180
(204) 786-4280

Canada

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Rémi C. Smith
AVOCAT ET NOTAIRE
387, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V5
Bureau: (204) 957-0540
Résidence: (204) 256-5342

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu · Vie · Maladie
Assurance voyage · Ferme · Grêle
CIS AUTOPAC

OPTOMÉTRISTES

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

MÉTIERS



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé prés de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière
MINT AUTO BODY
Venez nous voir!

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS

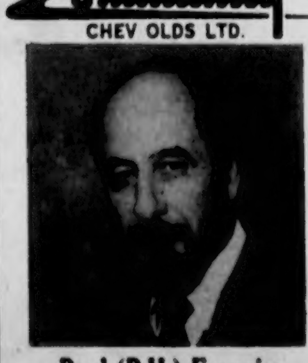




DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

ED VICKAR **Community** CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

London Life
"l'assurance-vie pour mieux vous servir"
• assurance collective
• police individuelle
• plan de pension



André B. Léveillé
Suite 1200-220, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C3
Tél.: 943-0851 (bureau)
257-8454 (domicile)



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

SERVICE COMPLET DE DÉMENAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

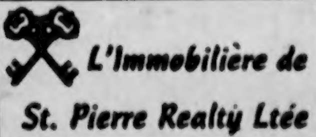
St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

CHRYSLER



Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...